



BAKOM	
11. FEB. 2008	
Reg. Nr.	
DIR	
BO	
RTV	X
IR	
TC	

OFCOM
Office Fédéral de la Communication
Rue de l'Avenir 44
2503 Bienne

Noiraigue, le 7 février 2008

Concession TV de l'Arc Jurassien

Messieurs,

Nous soutenons la candidature de Canal Alpha à obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

En effet, la diversité des médias est indispensable à la diffusion des informations, et il ne serait pas démocratique que M. Pierre Steulet obtienne à la fois la concession radio et la concession TV, d'autant plus que, depuis 2001, Canal Alpha est indépendante et s'engage résolument pour le bien commun. Son chiffre d'affaires a été quadruplé en 6 ans, preuve que cette TV de proximité de qualité a su développer les partenariats et interactions avec son public.

D'un point de vue plus personnel, notre collaboration avec Canal Alpha est très professionnelle et sympathique. Canal Alpha fait des reportages de qualité, image et interview. De plus, Canal Alpha est visible à l'étranger et en Suisse par Internet. L'écho après leurs émissions est énorme.

Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

SOS Chats


Elisabeth Djordjevic Tomi Tomek

www.soschats.org
soschats@soschats.org

S.O.S. CHATS
2103 Noiraigue
Tél. 032/863 22 05
Fax 032/863 26 92
CCP 20-9634-1

